Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 8 (1870)
Heft: 5

Artikel: Les pygmées bossus de l'Utliberg : suite
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-180787

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Mais, je remonte au jour de l'an
Mon vieux bidet du district d'Aigle :
Heureux, il fit un tel élan
Que je crus voler sur un aigle !

— Salut ! me dit la Liberté ;
Et ton Pégase ? Tu le lègues
A qui donc ? Mon âne est resté
Au service d'anciens collègues !

Lausanne, janvier 1870.

F. Oyex-Delafontaine.

Qu'est-ce que la religion? demandavé à on djeino boébo, lo menistre, que recitâvé lo catsimo, lo dzo de la vesita. Lo boébo vouaité lo menistre dé côté et répond ein sorizeint: Ah ! vo z'été on malin greliet, Monsu lo menistre, vo lo sédè mi qué mè.

Les pygmées bossus de l'Utliberg.

Conte.

X

Au crépuscule, deux femmes étaient assises devant la jolie maison du Krauel. La plus jeune tenait dans ses bras un enfant qui caressait les cheveux blancs de l'autre femme. Un paysan, père de l'enfant, sortit de la grange et leur dit que, vu la fraîcheur du soir, elles feraient mieux de rentrer.

— Elle ne nous fera pas de mal, ce soir, répondit la vieille, la nuit dernière nos fidèles génies domestiques nous ont prévenues que ce soir c'est la nuit des Trépassés.

— Oui, répondit le gendre, ils vous ont prévenues, qu'aujourd'hui ils nous quittent, et que le fils que vous avez perdu, rentrera dans la maison pour les remplacer. Mais il se fait tard et je crains qu'il ne revienne pas ce soir même.

— Oh Johannes ! mes esprits ne mentent pas ! Il n'est pas d'êtres meilleurs, ni plus sincères au monde.

— Oui ! oui ! ajouta la jeune femme, dans la nuit où Jean-Henri a disparu, ils se sont montrés pour la première fois, et ont chanté à nos fenêtres des consolations.

— Oui, oui, Catherine, c'est le Dieu du ciel qui nous a envoyé ces êtres secourables.

— Vous ne m'avez pas encore tout raconté, mère, fit le gendre, est-il vrai que, durant ces longues années, les bons esprits ont nettoyé les ustensiles de la cuisine et de la laiterie, qu'ils ont tenu en bon état les baquets, les tonneaux, qu'ils ont balayé les chambres et les corridors, qu'ils ont chassé les souris, extirpé les mauvaises herbes, etc., etc.?

— Oui, oui, tout cela est vrai, reprit la grand'mère ; ce sont eux qui, il y a deux ans, lorsque tu étais malade, ont fauché le froment de notre champ, durant la nuit ; le matin il ne restait plus qu'à mettre le lien aux gerbes.

— Ce sont eux, poursuivit Catherine, qui ont haché le foin, coupé le bois et attaché la vigne.

— Dites-moi donc, je vous en prie, si vous avez jamais vu ces esprits ? ou s'ils sont toujours restés invisibles ?

— Puis-je parler, mère? demanda Catherine, vous savez qu'ils nous l'ont défendu.

— La nuit dernière ils l'ont permis. Tu peux tout raconter à ton mari et à Jean-Henri, la chose ne doit être tenue secrète que pour les étrangers.

— Eh bien, raconta Catherine, je les ai vus, mais une seule fois, et à la dérobée. J'étais encore enfant ; la curiosité m'empêchait de dormir. Une fois, à minuit, je me levai doucement, et... sur la pointe des pieds... je me glissai jusqu'à la porte de la cuisine où j'entendais du bruit.

— Et puis, et puis ! que vis-tu ? demanda Johannes avec curiosité.

— Je vis, au clair de la lune, une vingtaine de pygmées, gros à peine comme le doigt. Ils étaient mal bâtis, avaient un gros nez et une bosse, mais ils étaient agiles, actifs et soigneux. Les uns ramassaient les cendres, les autres récuraient la vaisselle d'étain et de cuivre, les autres nettoyaient le dressoir. J'eus pitié d'eux, ils étaient nuds des pieds jusqu'aux genoux, et n'avaient point de bonnets. Je me remis au lit ; puis, dans la semaine, je leur fis 20 paires de petits souliers, de petits bas et de petits bonnets rouges. Et... un soir... avant d'aller dormir, je leur arrangeai tout cela sur le dressoir. Mais qu'arriva-t-il ? A minuit ils vinrent à la fenêtre de ma chambre, roulèrent les souliers, les bas et les bonnets, puis me les jetèrent à la tête en me regardant avec leurs yeux de feu, et ils m'ont chanté qu'ils ne reviendraient plus, si je m'avisais, encore une fois, de les épier.

— C'eût été, pour nous, un bien grand malheur, ajouta la grand'mère.

C'est un petit peuple bien extraordinaire, dit le gendre. Et maintenant ils nous ont quittés pour toujours ?

— Oui, répondit la mère attendrie, oui, ils sont partis la nuit dernière, parce que mon Jean-Henri a achevé de subir sa peine, et qu'il reviendra corrigé et bon. Oh je sais tout ! Dans mes nuits d'insomnie, nos petits amis m'ont tout raconté, je sais ce qui lui est arrivé, et vous le savez aussi. Maintenant il est libre après avoir subi, pour ses fautes de jeunesse, une peine sévère. Oh qu'il sera heureux, quand il apprendra que nous sommes dans le bien-être, et que notre propriété est franche de toute dette.

— N'est-ce pas, mère, fit la jeune femme, vous ne lui ferez point de reproches, quand il arrivera ?

— Non, il ne trouvera ici qu'amour et pardon !

— Seigneur Jésus ! le voici, mère ! le voici ! s'écria Catherine, en s'élançant au devant du chasseur. Mais, au moment de se rencontrer, tous deux s'arrêtèrent, Jean-Henri, d'étonnement, Catherine, de terreur, à la vue du *Sauvage*. La vieille mère s'avança en trébuchant.

— Pour l'amour de Dieu, s'écria Jean-Henri, est-ce ici la maison du Juge de paix ? D'où vient cette nouvelle grange ? Où est ma bonne mère ! Et Catherine, ma chère enfant ?

— Jean-Henri, si longtemps perdu ! Je ne puis te voir, car mes yeux sont pleins de larmes, mais je reconnais ta voix ! Viens sur mon cœur ! Je suis ta mère, qui t'a toujours aimé !

— Et moi, ajouta Catherine, je suis ta sœur !

— Non ! non ! dit Jean-Henri, en repoussant les deux femmes. Non ! c'est encore une nouvelle sorcellerie ! Ma mère n'a pas les cheveux gris ! Et ceci n'est point ma sœur !

— Oh ! s'écria la mère, il ne sait pas encore ce qui lui est arrivé ! Je suis bien réellement ta mère ! Un seul mot t'expliquera tout. Oui, Henri, mes cheveux sont devenus blancs ! Ta sœur est mariée ; l'enfant qu'elle tient sur ses bras est ton neveu, et l'affaire avec les pygmées est vraie.

— Mon Dieu, tout cela serait vrai ! Oh dis-moi le mot de l'énigme, si tu ne veux me voir perdre la raison !

— Jean-Henri, tu crois n'avoir dormi qu'une nuit dans les gorges reculées de l'Utliberg, c'est là ce qui te trompe. Regarde ta sœur ! regarde les progrès autour de toi ! Nous avons aujourd'hui le jour des Trépassés 1852, tu as dormi durant 25 ans dans la montagne ! Voilà la vérité !

Jean-Henri ne put méconnaître plus longtemps la voix de sa mère. Il comprit. Tout devint clair ! Mais cette révélation fut pour lui un coup de tonnerre ; il pâlit, s'affaissa et, à genoux, il demanda à sa mère pardon de lui avoir causé tant de chagrins. La mère, Catherine et son mari l'entourèrent ; il y eut une minute de silence solennel.

— Ne parlons plus du passé, reprit enfin la mère. Notre maison qui allait à sa ruine est maintenant une maison de prospérité où nous vivrons heureux et unis !

Depuis lors Jean-Henri vit en homme rangé. Il ne songe plus ni au vin, ni au jeu, ni à la chasse, et il n'a gardé du passé que son fusil et sa gibecière, dont il a fait des reliques.

Nous ignorons s'il s'est marié, mais les paysannes du Wehnland sont trop jolies, pour qu'il n'y ait pas fortement à présumer qu'une aimable sorcière n'ait jeté sur lui un charme d'une autre nature que ceux de l'Utliberg.

Traduit de l'allemand,
J. Z.

L. Monnet. — S. Cuénoud.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE HOWARD ET DELISLE.